

Le référendum catalan, « une question de démocratie »

Dans une interview donnée au *Soir*, le conseiller des Affaires étrangères de l'exécutif catalan défend âprement le référendum d'autodétermination qui doit se dérouler dans moins de trois semaines.

Malgré l'interdiction édictée par la Cour constitutionnelle espagnole, Raul Romeva n'en doute pas une seconde : les Catalans voteront le 1^{er} octobre. « *Ce qui me surprend, c'est que l'on puisse encore en douter et se poser la question* », tonne-t-il. D'ailleurs, estime-t-il, « la

Constitution espagnole n'empêche pas, n'interdit pas, l'organisation d'un référendum en Catalogne ! ».

Raul Romeva en appelle à la légitimité internationale sur les référendums d'autodétermination.


« *Une grande majorité des Catalans, environ 80 %, veut voter pour décider de son avenir* », plaide le conseiller, rejetant la responsabilité du blocage sur Madrid qui répond aux appels au dialogue par des « *pressions et des menaces* ». ■

« Des millions de Catalans veulent voter »

ESPAGNE Raul Romeva en appelle à l'Europe pour « défendre la démocratie »

► Il reste moins de trois semaines avant le référendum d'autodétermination.

► Le conseiller des Affaires étrangères de l'exécutif de Catalogne dénonce un déni de démocratie.

ENTRETIEN 
MADRID
DE NOTRE CORRESPONDANT

La consultation a beau avoir été déclarée illégale par le Tribunal constitutionnel espagnol, Raul Romeva ne doute pas un instant que les Catalans voteront le 1^{er} octobre. Pour défendre ce qu'il considère comme « une question de démocratie », l'ancien eurodéputé espagnol (de 2004 à 2014) « en appelle à l'Europe » et il se montre très critique avec l'État espagnol, qu'il accuse « d'instrumentaliser la police et la justice ».

Ce lundi est jour de fête nationale en Catalogne, la Diada, qui a été marquée ces dernières années par une forte mobilisation indépendantiste... Qu'attendez-vous de cette journée ?

Cette Diada va être dans la lignée des années précédentes. On attend beaucoup de monde, dans une ambiance festive, pacifique, mais aussi très revendicative : nous voulons profiter de cette célébration pour défendre notre droit à choisir notre avenir de manière démocratique.

Le référendum sur l'indépendance prévu le dimanche 1^{er} octobre aura-t-il lieu ? Sans aucun doute ! Ce qui me surprend, c'est que l'on puisse encore en douter et

se poser la question.

Officiellement, ce n'est que la semaine dernière que le référendum a été convoqué et que la loi qui permet son organisation a été votée au parlement de Catalogne. Des décisions qui ont été suspendues quelques heures plus tard par le Tribunal constitutionnel espagnol...

Cela fait longtemps que le Tribunal constitutionnel espagnol a démontré qu'il est un instrument au service du gouvernement et du Parti populaire (la formation de Mariano Rajoy, actuellement au pouvoir, NDLR). Il ne respecte pas les principes de séparation des pouvoirs. C'est d'ailleurs un problème structurel en Espagne : il n'y a pas de séparation des pouvoirs. Or, c'est l'essence même de la démocratie.

Il est temps maintenant de comprendre où est le vrai problème : c'est une question de démocratie. J'en appelle à l'Europe : quelle démocratie voulons-nous en Europe ? Veut-on la démocratie de ceux qui défendent les urnes ou la démocratie de ceux qui empêchent les gens de voter ?

C'est aussi une question de légalité. Le Tribunal constitutionnel a déclaré le référendum illégal et, en Espagne, la Constitution n'autorise pas l'organisation d'une consultation de ce genre... C'est faux ! La Constitution espagnole n'empêche pas, n'interdit pas, l'organisation d'un référendum en Catalogne !

Mais elle ne permet pas un référendum unilatéral tel que celui que vous proposez...

La question du référendum est devenue

un sujet normal dans le monde. Il y en a eu 53 au cours des 25 dernières années ! Et l'Espagne est signataire de tous les textes des Nations unies qui établissent le principe du droit à l'autodétermination.

Du point de vue légal, notre démarche ne peut être considérée comme illégale au niveau international. Et en plus, nous avons la légitimité pour le faire !

Le quotidien « El País » a publié ce week-end un sondage dans lequel une majorité des personnes interrogées en Catalogne (56 %) considère que le référendum unilatéral n'est « ni valide ni légal ». Une majorité similaire demande une sortie de crise négociée entre Madrid et Barcelone.

Si on doit retenir une chose des sondages publiés ces dernières années, c'est qu'une grande majorité des Catalans, environ 80 %, veut voter pour décider de son avenir. Dans tous les cas, cela fait très longtemps que nous demandons à l'État d'ouvrir des négociations pour réaliser ce référendum. Comme les autorités de Madrid ne veulent pas en entendre parler, nous allons le faire sans son accord.

L'exécutif de Madrid a averti que des poursuites judiciaires seront entamées contre ceux qui organisent le référendum. Cela vous inquiète ?

Il y a ici des millions de personnes qui ne demandent qu'une seule chose : s'exprimer pacifiquement dans les urnes. Cela fait plusieurs années que nous tentons d'établir un dialogue avec l'État espagnol pour trouver un accord. Nous avons proposé au gouvernement espagnol d'organiser ce référendum ensemble, mais la réponse a systématiquement

ment été négative. Au lieu de ça, sa réponse, ce sont des pressions, des menaces, une instrumentalisation de la police, de la justice et des tribunaux. ■

Propos recueillis par
GUILLAUME BONTOUX

SCRUTIN

Tout est prêt

Le président indépendantiste de Catalogne, Carles Puigdemont, a assuré dimanche que tout était prêt pour le référendum d'autodétermination du 1^{er} octobre, alors que la justice et le gouvernement espagnols qui l'ont interdit veulent bloquer les préparatifs. L'exécutif catalan doit rassembler des urnes, habilitier des bureaux de vote, constituer des listes électorales et créer une autorité indépendante, entre autres préparatifs réalisés en toute discrétion pour éviter d'être inquiété par la justice.